

Département  
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en  
fonction  
14

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING,  
Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - Mme Priscille  
BAKAJ - M. Jean-Baptiste IDCZAK - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc  
JUND - Mme Brigitte ESTERMANN

Conseillers  
présents  
11 + 2 procurations

Absents excusés et non représentés : M. Luc RIEFFEL

Absents : /

A donné procuration : M. Benoît RINGENBACH à Mme Caroline MULLER  
Mme Aurélie LHOMMÉ à M. Aurélien MEROT

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

#### **4. Bail commercial au profit de KAP ESTCA**

Monsieur le Maire rappelle que le projet est porté par KAP ESTCA représenté par M. BORDIER Cédric et que la déclaration préalable autorisant l'implantation du kiosque sur la parcelle communale cadastrée section 1 n°11 a été accordé.

Le bail qui est soumis au statut des baux commerciaux a pour objet la mise à disposition d'un emplacement d'environ 75m<sup>2</sup> pour l'implantation du kiosque et d'une terrasse.

Le bail est consenti pour une durée de neuf ans, moyennant un loyer annuel de 6 000,- € H.T., sachant que l'ensemble des fluides liés à l'occupation ainsi que les impôts sont à la charge du preneur.

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **approuve le bail commercial** entre la commune de Bruebach et la société KAP ESTCA
- **autorise** Monsieur le Maire à signer le bail commercial.

BRUEBACH le 18 décembre 2023

La Secrétaire de séance,  
Caroline MULLER



Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER

